

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

Six mois... 4 fr. 50 — Un an... 8 fr.
Etranger (union postale). Un an... 8 fr.
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration,
52, rue Ferrandière, 52, LYON
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous
les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal
52, Rue Ferrandière, 52, LYON
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

AVIS

Nous informons nos abonnés dont l'abonnement est expiré, et qui ne nous ont pas fait parvenir le montant de leur réabonnement, que nous allons en faire opérer le recouvrement par la poste.

PRIMES A NOS LECTEURS

Voir plus loin les diverses
primes que le *Franc-Maçon* offre
à ses lecteurs.

SOMMAIRE

Paris et la Province. — Esprit des morts et des vivants. — Deux futurs apôtres. — Chronique maçonnique. — Persécutions maçonniques. — La Onzième aux Paysans. — Le Centenaire de 1789. Les Ecoles chrétiennes. — Bibliographie.

FEUILLETONS. — L'Epreuve. — La Fille de l'Archevêque.

Paris et la Province

Il se produit, dans la Maçonnerie, un mouvement de décentralisation que nous avons déjà signalé. Sans perdre de vue les nécessités d'une organisation centrale dont le siège doit évidemment être placé à Paris, les Loges de province ont senti que le moment était venu de se préoccuper par elles-mêmes des intérêts particuliers à la région qu'elles occupent. Il était bien certain que le jour arriverait où, un réveil de l'activité maçonnique se manifestant dans les départements, les maçons de province comprendraient la différence des travaux d'un atelier à Paris et dans une petite ville; ils devaient alors songer à étudier les sujets qui les intéressaient directement et qui échappaient à la Maçonnerie parisienne placée dans un milieu tout autre à mille points de vue. Les Congrès régionaux s'imposaient à brève échéance.

Aussi, les tentatives qui n'avaient pas été d'abord menées à bonne fin, ont-elles été

reprises avec un complet succès et ces Congrès, répondant à un désir général, ont pris, dans ces dernières années une réelle importance. Les maçons placés à la tête des obédiences ont dû être frappés de ce mouvement d'opinion et penser qu'il était temps de se remettre en communication plus intime avec la grande majorité de la Maçonnerie qui se trouve hors de la capitale, majorité qui semblait avoir été un peu oubliée dans l'agitation du grand centre parisien.

Et déjà des membres du Grand-Orient de France ont voulu se mêler à ces réunions régionales, venir prendre part à leurs travaux, connaître les maçons de province et se faire connaître d'eux, sans attendre qu'ils vinssent, comme électeurs, au grand Convent. Mais, pendant que cette décentralisation se produisait, les hauts dignitaires des puissances maçonniques, séparés par des différences de rites, ne se rendaient pas compte du peu d'attention qu'accordait la Maçonnerie provinciale à ces rites eux-mêmes. Dans les départements, en effet, les relations fréquentes rapprochent les maçons des diverses obédiences, de telle sorte que la fusion des rites s'opère en fait, tandis que les mêmes difficultés d'autrefois subsistent à Paris entre les organisations centrales.

Lorsque le Grand-Orient a décidé que les maçons de rites divers auraient la faculté de se réunir, de travailler en commun, quand il a déclaré qu'on pouvait appartenir à la fois à un Atelier du rite français et à une Loge écossaise, il n'a fait que ratifier un état de choses qui paraissait déjà tout naturel et il a répondu au sentiment général de francs-maçons rapprochés, unis par une fraternité maçonnique, n'admettant pas de distinction de forme.

Le Congrès de l'Est n'est encore composé que de Loges du Grand-Orient; mais le Congrès du Midi comprend des Ateliers des divers rites et cette tendance à une fusion de fait, dont l'initiative part des électeurs s'impose en dépit des résistances des élus. On s'étonne même — tant l'habitude est prise de se réunir — lorsque, dans une circonstance exceptionnelle, l'Atelier travaillant au rite français n'est pas ouvert aux visiteurs de la grande Loge écossaise ou du suprême Conseil.

Cette impression nous frappait ici, dans cette semaine précisément quand, au passage d'un membre du Conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, il a été dit que l'entrée du Temple était réservée aux Frères du rite français.

En présence des attaques constantes dont la Franc-Maçonnerie ne cesse d'être l'objet et en face de la concentration des forces cléricales, chacun sent la nécessité de faire disparaître dans la grande famille maçonnique toutes les divergences et de lui donner une cohésion, une unité dont dépend son influence dans les temps présents et dans l'avenir.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Il ne faut point se hâter quand on veut bien faire; l'imagination harcelée et gourmandée devient rétive. VOLTAIRE.

Lorsque la science politique n'était connue que d'un petit nombre d'hommes, les peuples étaient obligés de leur abandonner aveuglément et sans réserve le soin de leur destinées. G. PAGÈS.

Si les couvents peuvent abriter des mysticismes sincères, ils peuvent cacher des fanatismes atroces. G. SAND.

Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre, et l'ardeur de la convoitise des grands absorbe la sève qui le nourrit. LAMENNAIS.

Il n'y a que les idées religieuses abstraites dont on puisse abuser, parce que, ne tombant point sous les sens, elles sont susceptibles de mille interprétations contradictoires. SYLVAIN MARÉCHAL.

Les habiles en littérature sont ceux qui, comme les jésuites de Pascal, ne lisent point, écrivent peu et intriguent beaucoup. P.-L. COURRIER.

DEUX FUTURS APOTRES

Nos lecteurs n'ont pas oublié la comique évolution du sieur Jogand, dit Léo Taxil, ce singulier personnage envoyé en mission par les bons pères de la Compagnie de Jésus dans les rangs de la Franc-Maçonnerie et de la libre-pensée.

Ce triste monsieur, qui n'a jamais fait beaucoup d'honneur à ses patrons, et qui ne semble pas devoir leur être beaucoup plus utile dans l'avenir, a causé, cette semaine, le malheur de deux de ses bons amis.

Deux jeunes abbés d'Annecy, professeurs d'une école cléricale, après avoir fait une joyeuse promenade sur la lac, abordaient au Grenier, descendaient au restaurant tenu par M. Javet, et se faisaient servir une bouteille du meilleur crû.

Mais sur une des tables, nos abbés apercevaient le livre qui a pour titre : *les Amours secrètes de Pie IX*, par Léo Taxil, qu'ils escamotaient adroitement.

Ils étaient à peine partis et rembarqués que M. Javet s'apercevait du vol et se mettait à leur poursuite. Il allait les atteindre, lorsque les deux abbés jettent par-dessus bord le précieux volume.

M. Javet abordait au port en même temps qu'eux et les dénonçaient à un agent. Les apôtres par trop zélés offrirent vingt francs au propriétaire du livre. Mais le commissaire les retint quand même, les conduisit au parquet, et ces beaux messieurs vont passer en police correctionnelle.

Ils y apprendront, par une juste condamnation, le respect du bien d'autrui, enseigné dans une langue harmonieuse par le commandement.

*Le bien d'autrui ne convoiteras,
Ni retiendras à ton esclavier.*

CHRONIQUE MAÇONNIQUE

Nous apprenons que la Loge française *Parfaite Union* de San Francisco vient de voter une somme de 600 francs pour être distribuée aux membres des Loges ayant souffert des récentes inondations qui ont eu lieu dans le Midi.

Le Vénérable, M. D. Lévy, s'est adressé au *Grand Orient* de France pour que la répartition de cette somme se fit équitablement entre les malheureux intéressés.

Nous ne saurions trop louer l'esprit de solidarité maçonnique qui anime nos FF.. de San-Francisco et qui, à travers l'océan, les unit à la mère-patrie. Au nom des inondés du Midi, nous les remercions de leur généreuse offrande qui va soulager bien des misères et bien des infortunes.

Cette. — Les Loges de Cette, unies par un sentiment de solidarité maçonnique, célébreront de concert, dimanche 1^{er} avril prochain, leur FÊTE SOLSTICIALE.

Nous espérons que cette solennité, en resserrant les liens de fraternité qui unissent les maçons de la région méridionale, imprimera à notre institution un nouvel élan de force et de vigueur pour franchir encore une étape dans la voie de la vérité, de la justice et de la civilisation.

Les travaux seront ouverts à 2 heures. A 3 heures, conférence sur la *Politique radicale*, par le F.. LAGUERRE.

La fête sera suivie d'un banquet.

Salon. — Lundi, 11 avril, aura lieu à Salon (Bouches-du-Rhône) l'installation solennelle de la Loge l'Unité, obédience du Grand-Orient de France.

Cette solennité sera des plus brillantes, et comptera comme une des meilleures journées de la Maçonnerie.

Les FF.. DESMOS, DIDE et AMIABLE représenteront le Conseil de l'Ordre et procéderont à l'installation au nom du Grand-Orient.

Voi l'ordre du jour de cette fête :

A 10 heures et demie du matin, installation de la Loge ;

A midi, déjeuner ;

A 3 heures, conférence au Grand-Théâtre ;

A 7 heures, banquet.

Nous espérons que les maçons de la région assisteront nombreux à cette fête, qui marque pour la Maçonnerie française un pas de plus dans la voie du progrès.

Bruxelles (Belgique). — La Maçonnerie belge ne reste pas inactive.

Les conférences et les fêtes maçonniques se succèdent à Bruxelles.

Le 27 décembre dernier, une très remarquable conférence sur les *mœurs et religion des peuplades africaines* était faite à la Loge des *Amis philanthropes*.

Le 9 janvier, une nouvelle conférence en Maçonnerie blanche donnée par les deux Loges sur le bas Congo, avec projections à la lumière oxydrique.

Le 15 janvier, banquet annuel suivi d'un très charmant concert.

Le 17 janvier une remarquable causerie sur « l'Education positive ».

Comme on le voit, les maçons belges se souviennent que le travail est notre devise et ils savent l'appliquer utilement.

Narbonne. — Le 28 mars dernier avaient lieu les obsèques civiles et maçonniques du F.. Grauby, receveur d'octroi à Narbonne et membre de la Loge la *Libre-Pensée*.

De nombreuses délégations envoyées par les Loges de la région, sont venues rendre un dernier hommage fraternel au F.. Grauby.

Les amis du F.. Grauby étaient nombreux et des témoignages de sympathie sont venus de toute part. Le cortège comptait au moins huit cents personnes.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, le premier par M. Limouzy, ami et camarade d'exil du F.. Grauby, (le F.. Grauby avait pris part au mouvement communaliste de Narbonne 1871 et pour ce, avait été condamné à cinq mois de prison), qui s'est exprimé en ces termes :

« Devant nous vient de s'ouvrir une tombe prête à recevoir la dépouille mortelle d'un ami, d'un de nos frères qui a droit à tous nos regrets ! C'est un martyr qui a souffert pour une idée ! C'est la patrie avec toutes les horreurs qui en sont les conséquences. Il avait cru entrevoir, comme plusieurs d'entre nous, que notre chère République était menacée de tomber en des mains mercenaires, capables de la livrer comme une marchandise au plus offrant des souverains.

« Or, c'est avec l'instinct de concourir, comme nous, à la défense de la liberté qu'il a pris les armes pour la défendre. Avons-nous eu tort ? ou avions-nous raison ? L'histoire impartiale le dira un jour. Mais toujours est il que notre intention était en parfaite harmonie avec notre conscience.

« D'ailleurs, quels ont été nos juges ? Des adversaires ! des ennemis ! qui avaient en horreur la République et les vrais républicains, et dont la plupart encore font des vœux pour qu'elle disparaisse.

« Il y a seize ans de cela, à cette même époque de l'année, tu étais avec nous sur la brèche pour la défense d'une cause que nous croyions juste ! mais au lieu d'avoir été vainqueurs, nous avons été vaincus ! c'est là notre plus grand tort, et quand on aurait pu nous prendre pour des héros, nous avons au contraire été considérés comme des bandits ! Et, dans ta détention, tu as été, cher ami Grauby, bien plus maltraité que l'infâme traître Bazaine !

« Néanmoins, tu n'as pas eu à rougir de honte, quand tu es revenu parmi nous ; tu as trouvé partout des amis qui ont fêté ton retour. C'est la meilleure preuve que tu n'as pas failli à l'honneur.

« Aujourd'hui encore le nombreux convoi qui vient t'accompagner à ta dernière demeure est la preuve la plus éclatante que tu emportes de nos cœurs les plus douloureux regrets que l'on puisse éprouver pour la perte d'un véritable et sincère ami.

« En témoignage de notre plus grande considération fraternelle, reçois de nous tous un dernier adieu. Vive la République !

L'Orateur de la Loge la *Libre-Pensée* a ensuite pris la parole :

« Au nom de la Franc-Maçonnerie, je viens ici dire un dernier adieu à notre F.. Grauby. C'est la mort de cet humble a été pour nous un coup douloureux. Quoique le sachant souffrant depuis quelque temps déjà, nous étions loin de nous attendre à une fin si prompt. Grauby meurt dans la force de l'âge, laissant un vide parmi nous.

« Vous connaissez tous, citoyens, mes FF.., l'audacieux lutteur que l'exil ne put abattre, le républicain sincère dont ni la prison, ni les souffrances ne purent entamer les convictions. Il aimait la République avec passion et fut toujours prêt à lui sacrifier sa vie.

« Quelles que soient les différences de tempérament des soldats de la Révolution, quelles que soient les dissensions qui se manifestent

parfois au sein de la démocratie, no peut dire qu'un parti qui compte parmi les plus humbles et les plus obscurs des hommes aussi fortement trempés que Grauby, est un parti à qui appartient l'avenir.

« Nous l'avions avec nous depuis longtemps et nous aimions à le retrouver dans nos réunions maçonniques, simple de goût, ardent et fougueux par tempérament, inébranlable en ses convictions, toujours bon, toujours dévoué pour les souffrants.

« Grauby comprit de bonne heure que la Franc-Maçonnerie, méprisée par certains — ce dont elle s'honore — inébranlable par d'autres, avait une haute mission à remplir.

« La Franc-Maçonnerie n'est plus, comme avant 89, une conjuration énergique, terrible, avant, par tous les moyens, au renversement de l'ordre des choses établi dans le but de faire triompher les principes qui découlent de sa devise : Liberté ! Egalité ! Fraternité !

« Elle a, de nos jours, un rôle plus modeste et non moins utile à jouer. Les iniquités sociales sont nombreuses et beaucoup de préjugés restent à déraciner.

« La tolérance, cette vertu sublime, n'est pas encore entraine dans nos mœurs et il y a toujours des souffrants et des déshérités.

« Au milieu de nos luttes quotidiennes, après et ardentes, la Loge apparaît comme une oasis morale où les passions s'apaisent, où le cœur s'élève et s'élargit.

« Sous l'autorité quasi paternelle du Vénérable, on cherche à fonder solidement la morale sociale, on étudie les moyens de rendre l'homme meilleur et plus heureux.

« Chacun apporte sa théorie ; on s'éclaire réciproquement, on discute à l'amiable, un auditoire attentif, bienveillant, profite des leçons, soumet ses doutes, provoque les explications et fixe laborieusement ses idées sur le bien et le mal.

« Grauby, citoyens, mes FF.., par l'héroïsme de son passé politique, était un exemple pour nous.

« Ton absence sera cruellement ressentie, F.., mais ton souvenir restera impérissable dans nos cœurs, et en nous inspirant de tes vertus civiques, nous aiderons plus énergiquement et plus résolument encore, si possible, au triomphe de la République.

« Au nom de tous les francs-maçons, adieu F.. Grauby, adieu ! »

AVIS

Nous prions les Présidents et Secrétaires des Loges de vouloir bien nous adresser les avis de fêtes ou réunions importantes de leurs Ateliers. Nous nous ferons un plaisir de les insérer, ainsi que les comptes rendus sommaires des fêtes et conférences qu'ils voudront bien nous faire part venir.

LES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Quelques-uns de nos confrères ont parlé, il y a quelques jours, du meeting conservateur, tenu au Cirque d'Été sous la présidence du larmoyant M. Chesnelong. Le récit était incomplet, nous connaissons aujourd'hui l'ensemble du discours présidentiel et les résultats officiels fournis par le trésorier de l'œuvre diocésaine des écoles.

L'honorable sénateur s'est naturellement félicité du développement merveilleusement rapide des œuvres de patronages. Si merveilleux et si rapide, qu'il a craint de ne point être cru sur parole, s'il ne faisait intervenir dans l'affaire le secours de la divine Providence. Et comme il a l'image facile, il s'est écrié :

« Une goutte de sueur de l'homme, c'est « fort peu de chose, mais quand il s'y mêle « une goutte de rosée divine, et quand toutes deux tombent sur une semence bénie, « il y a là une puissance de germination.

« qui éclate toujours dans de magnifiques épanouissements. »

Voilà certes une belle métaphore ; mais examinons la réalité des chiffres et voyons ce qu'a produit l'alliance de la goutte de sueur et de la rosée divine.

Les résultats sont peu brillants.

M. Chesnelong, après avoir établi le bilan de l'œuvre, nous apprend que, pour Paris seulement, il reste *deux millions* à payer — « sans parler des fondations nouvelles qui seraient si désirables, des lo-caux à agrandir ou à transformer, de l'entretien des écoles à assurer, dépense d'entretien qui n'exige pas moins de 2,400,000 francs par an ». Tel est le résultat de la puissance de germination dont on parlait tout à l'heure.

Aussi M. le sénateur engage-t-il les chrétiens laïques à redoubler d'ardeur et à donner largement.

On voit que l'épanouissement de la germination cléricale, c'est en réalité l'épanouissement du déficit. M. Chesnelong a donc bien raison de dire à ses chrétiens laïques que l'heure n'est pas venue pour eux où ils puissent, *sans dommages pour l'œuvre*, restreindre leur générosité.

Cependant M. Chesnelong n'est pas inquiet, et il persiste à croire que le pays est avec les cléricaux. Il a l'illusion robuste, M. le sénateur.

Deux millions de déficit, malgré les nombreux appels adressés sous forme de mandements et de prônes ! Que sera-ce le jour prochain — où il faudra payer les curés avec le produit de la générosité catholique !

Il n'est pas à dire cependant, si les résul-

tats sont maigres, que le clergé ne fasse le nécessaire pour attirer à la caisse l'argent qui s'obstine à ne pas venir.

La mendicité la plus éhontée, la promesse même du paradis, mis en parts et en actions pour les généreux donateurs, tout a été mis en œuvre, et inutilement paraît-il ; un de nos lecteurs nous communique en effet le prospectus ci-dessous, qui, sur la voie publique, lui a été glissé dans la main par un de ces mendiants bien pensants.

On peut juger par cet appel, véritablement désespéré, de la *puissance de germination* et des *magnifiques épanouissements* chantés par le glorieux Chesnelong.

DIOCÈSE DE POITIERS  DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
ŒUVRE DES ÉCOLES

PAROISSE DE LEIGNES

M

L'école catholique est bien l'œuvre nécessaire de nos jours. C'est pourquoi j'ose faire à votre charité l'appel le plus pressant.

J'avais le bonheur, il y a quelques années, de voir fonder dans ma paroisse une école tenue par des Religieuses, en concurrence à une école sans Dieu. Mais la famille à la générosité de laquelle nous devons cet inappréciable bienfait, a subi de tels revers de fortune quelle a dû abandonner entièrement cette œuvre.

Or, tout retombe à ma charge, car ma paroisse, absolument pauvre, ne peut me prêter le moindre secours.

Que faire ? L'œuvre s'imposant à moi, je l'ai acceptée, comptant bien que la charité ne me ferait pas défaut.

Aux dépenses occasionnées chaque année par une école nécessairement gratuite, il faut encore ajouter bien près de 8 000 fr., provenant du rachat de la maison elle-même et du mobilier.

Je vous en conjure donc, venez à mon aide, et accueillez favorablement ma bien humble supplique en m'envoyant un témoignage, quelque faible qu'il soit, de votre charité.

Dans cette espérance, veuillez agréer, M., l'expression de ma bien vive reconnaissance et l'assurance de mes humbles et ferventes prières pour vous et les vôtres.

E. GOUIN,
Curé de Leignes.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je sais combien il est périlleux de n'avoir à compter que sur les ressources éventuelles, et si disputées aujourd'hui, de la charité des fidèles, pour la création de nouvelles œuvres paroissiales ; mais celle que vous avez entreprise est si nécessaire, et vous êtes animé d'un zèle si sincère pour le bien des âmes, que la Providence fera encore, je l'espère, un miracle en faveur de votre école libre. Demandez donc sans vous décourager ; je bénis vos efforts. Je me plais à penser qu'ils seront couronnés de succès.

Votre affectionné en N.-S.

† HENRI, Evêque de Poitiers.

M. Henri, évêque, apprendra, en effet un de ces jours, combien il est périlleux de compter sur les ressources éventuelles de la charité des fidèles. Il l'apprendra sans doute à ses dépens, mais il pourra dire qu'il l'a bien voulu.

C'est une consolation.

AVIS

Le Franc-Maçon rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera adressé deux exemplaires.

10

LA FILLE DE L'ARCHEVÊQUE

(Suite)

Pour elle, maître Simon était tout simplement quelque riche bourgeois, cachant soigneusement le fruit de coupables amours, c'était l'explication logique du mystère qu'il faisait autour de lui, cependant jamais elle n'avait parlé à Geneviève de ses soupçons, craignant de la froisser dans son tendre amour pour son père.

En tout cas, jamais dame Gudule, ni de plus claivoyants qu'elles n'eussent pu reconnaître dans l'homme qui venait chaque soir jouer, pendant des heures, avec un enfant, et plus tard l'instruire avec une inaltérable patience, le dur et austère prélat qui menait si militairement son clergé, et qui maltraitait si fort l'hérésie naissante ; c'était en effet l'époque où les dogmes de Luther, et principalement de Calvin, qui résidait alors à Genève, commençaient à se répandre en France, Lyon, avait vite fourni à la nouvelle religion de nombreux et fervents adeptes.

De Genève, des apôtres envoyés par le novateur venaient prêcher avec ardeur,

souvent avec éloquence, les doctrines de la Réforme.

Pour eux, François de Rohan se montrait implacable ; de nombreux agents secrets, à la solde de l'archevêché, surveillaient la ville et dénonçaient les réunions ou conciliabules des hérétiques dont tous les agissements étaient soigneusement épiés ; maintes fois des échafauds s'étaient dressés, des bûchers s'étaient allumés sur les ordres formels de l'archevêque, sans que jamais, à cette époque, où la foi était encore neuve, les malheureux huguenots eussent un moment de défaillance et consentissent à abjurer ce qu'on appelait leurs erreurs : la rage de leur persécuteur s'en augmentait ; ne pouvant en faire des catholiques, ils en faisaient des martyrs.

CHAPITRE III

UNE IDYLLE

Pendant les années qu'avait duré son mariage, période de sa vie qu'elle ne se rappelait pas sans regrets, dame Gudule n'avait point été malheureuse. Son mari, en effet, malgré la triste fin qu'il avait faite, n'était point un méchant homme : grand buveur, légèrement joueur, ce qu'il avait perdu, un peu coureur d'aventures, il était, avec tous ses défauts, adoré de dame Gudule.

Rarement en sa maison, plus souvent au cabaret, avec une bande de joyeux drilles, ses compagnons habituels, il trouvait toujours et quand même, quand il rentrait au logis, sa femme disposée à lui faire bon accueil.

Dame Gudule avait de la philosophie : elle était d'avis qu'il faut prendre les choses comme elles viennent, les hommes comme ils sont, et elle charmait ses heures vides par de longues causeries avec d'excellentes commères, ses voisines, toujours prêtes à jaser peu ou trop de leur prochain. L'accident survenu à son époux, la retraite forcée, qui lui avait été imposée par maître Simon, avait, nous l'avons dit, au grand désespoir de la bonne dame, mis brusquement un terme à ses douces habitudes. Il eût été néanmoins au dessus des forces de dame Gudule d'observer strictement la consigne ; Geneviève était silencieuse, et dame Gudule adorait causer ; Geneviève aimait lire et rêver, et dame Gudule ne pouvait penser qu'en entendant le son de sa voix : aussi avait-elle été joyeusement et agréablement surprise, quand un jour, qu'elle était sortie pour aller aux provisions, elle s'était trouvée face à face avec une de ses anciennes amies.

(A suivre.)

LA ONZIÈME AUX PAYSANS

Sous notre troisième République, on s'est beaucoup occupé de l'enfance. Nous avons vu réorganiser notre enseignement public; nous assistons au relèvement national basé sur l'école; nous voyons, dans presque toutes les villes, fonctionner la Caisse des écoles, qui accorde des secours de différentes natures aux enfants pauvres, pour leur faciliter la fréquentation des écoles; nous constatons avec plaisir que bon nombre de républicains sincères forment des Sociétés d'encouragement à l'instruction et de protection des écoles laïques.

Cela est beau! Cela est encourageant. Cependant tout a-t-il été fait? Le dernier mot a-t-il été dit? Sommes-nous à la veille de voir disparaître de notre société la misère morale qu'a engendrée et entretenue l'ignorance? Il ne me semble pas. L'instruction de nos enfants est évidemment l'une des plus grandes préoccupations du moment, c'est indéniable; mais il paraît, quand on regarde la chose d'un peu près, qu'on néglige quelque peu l'éducation, surtout l'éducation des malheureux. En observant attentivement, on doit même reconnaître que, malgré l'instruction obligatoire et la laïcisation — incomplète — des programmes et du personnel enseignant, la neutralité — insuffisante — de l'école, on doit reconnaître, dis-je, qu'une partie importante de l'enfance est laissée de côté; pour dire vrai — bien aveugle qui ne le verrait pas — on a fait des réformes bourgeoises, non des réformes populaires au sens complet du mot.

On a dit partout, et souvent avec trop de mise en scène, que l'école est ouverte à tous, que l'enfant du peuple y reçoit, conjointement avec l'enfant de la bourgeoisie, l'instruction nécessaire pour se guider dans la vie; ce qu'on a négligé de dire, peut-être parce qu'on ne l'a pas entrevu ou qu'on n'a pas voulu l'entrevoir, c'est qu'il se trouve dans notre beau pays de France une foule de petits malheureux déshérités, parias nés de notre civilisation, qui ne peuvent ramasser que quelques miettes de cet aliment substantiel, l'instruction, et qui ne goûtent jamais de ce non moins substantiel aliment, l'éducation. Il y a partout, à la campagne comme à la ville, mais à la ville surtout, des enfants presque abandonnés à eux-mêmes dès le plus jeune âge, élevés à l'école du vice et de la débauche. Qui n'a vu de ces familles dépourvues de toute dignité, pour qui l'enfant est un moyen de subsistance? Qui n'a rencontré, au moins une fois en sa vie, de ces mères dépravées, femmes de joie et de débauche, qui n'ont plus d'humain que le nom, et qui se livrent cyniquement, sans réserve, sous les yeux de leurs enfants, aux actes les plus monstrueux? Qui n'a été sollicité, à la tombée du jour et pendant la nuit même, par de petits déguenillés, la figure hâve, le teint blême, de donner quelques sous « pour acheter du pain? » Quel sera le sort de ces êtres chétifs, exploités ou abandonnés?

A force de mendier, ils s'enhardiront et le vol ou la prostitution seront leur dernière ressource. Songeront-ils à travailler? A quoi bon! Ne sont-ils pas l'écume de la société, qui les rejette sans cesse? Et, d'ailleurs, leur sens moral n'est-il pas complètement oblitéré?

Cette catégorie de malheureux est plus nombreuse qu'on ne le suppose généralement. C'est dans son sein que se recrutent

les souteneurs, les rodeurs de nuit, qui sont la crainte des grandes villes; c'est de cette tourbe infecte, qui se forme dans les bas-fonds des grandes cités industrielles, que sortent les prostituées.

Il faut pénétrer dans les quartiers qu'habitent ces malheureux pour se rendre compte de leur nombre et de l'existence quasi bestiale qu'ils y mènent.

Vous n'avez pas souvent, vous, villageois sédentaires, l'occasion de voir de près cette classe de malheureux; aussi, d'ordinaire, vous vous sentez peu disposés à les plaindre, vous les trouvez trop peu intéressants pour qu'on doive songer à eux, autrement que pour en expurger la société en les mettant en prison ou en les reléguant, ce que l'on fait du reste, dans des colonies arides, au climat meurtrier, comme la Nouvelle-Calédonie.

Pour vous démontrer que vous êtes dans l'erreur et que vous n'accomplissez pas, en cette circonstance, votre devoir envers l'humanité, je pense qu'il est utile de rechercher la cause qui a pu amener une partie de nos semblables à un tel degré d'abjection et de dégradation morale.

Vous savez, par expérience, que nos jeunes villageois de la classe ouvrière rêvent, en grande partie, d'occuper un emploi « en ville ». Vous savez aussi que les « décaqués » campagnards demandent aux cités urbaines le moyen ou de reformer leur capital ébréché, ou de se refaire une situation. Les uns et les autres s'imaginent que la « vie bourgeoise », comme ils l'appellent, est toute de rose et de bien-être; ils n'en voient que les lustres dorés des grands magasins, ils ne devinent pas la misère qui sévit souvent avec intensité, accompagnée d'un cortège de maladies et de tortures de plus d'une sorte, dans les combles, dans ces froides mansardes et dans les cours humides et privées d'air et de soleil; ils ignorent que, dans l'atmosphère impure des villes, l'ouvrier s'étiole et meurt avant l'âge. La vie à toute vapeur qu'on y mène, au milieu d'un va-et-vient perpétuel, les attire; inconsciemment, ils se laissent entraîner dans le tourbillon et finissent presque toujours par grossir le nombre des souffreteux et des déclassés. Certainement, il s'en trouve qui réussissent; mais ceux-là sont les plus intelligents, ils ont su se rendre compte de la situation et ne se sont pas engagés à la légère. Ce sont eux qui servent d'exemple aux autres et qui, sans le vouloir, les attirent.

Avant d'aller plus loin je veux répondre à une objection que vous ne manquerez pas de me faire: « Pourquoi, nous, paysans, sommes-nous fatalement destinés, quand nous venons vivre en ville, à grossir le nombre des malheureux? » — Pourquoi? Parce que votre genre de vie diffère essentiellement de celui des citadins; parce que vous savez difficilement vous astreindre à vivre dans un logement étroit, privé d'air et de lumière; parce que, même sans le vouloir, vous ne savez pas (vous n'y avez pas été habitués) compter sou par sou et avoir sans cesse la préoccupation des besoins du lendemain.

Voilà pourquoi la plupart des campagnards, qui laissent les champs pour la ville, ont bientôt dépensé le faible pécule qu'ils avaient en arrivant, et qu'ils se trouvent, toute illusion disparue en peu de temps, plongés dans la misère. Et s'il y a des enfants, si la famille est nombreuse, la gêne s'accroît, il faut se réduire — bien heureusement quand on a encore cette ressource — pour échapper à la mendicité, à placer

ces petits malheureux, à l'âge où ils ont tant besoin d'air et de nourriture saine, dans des ateliers malsains, filatures ou autres, où, avec le vice, ils cueillent l'anémie. Si les aînés peuvent subir le choc, les plus jeunes succombent inévitablement. Malgré eux, le père et la mère, à cause de leur vie besogneuse, les abandonnent à eux-mêmes: la rue devient à peu près le seul lieu de leur existence. Quant à leur tour ceux-ci viendront rejoindre leurs aînés, rien ne leur sera nouveau dans les conversations fortement épicées de l'atelier; les parents n'auront plus sur eux la moindre autorité; les fils agiront presque à leurs fantaisies, et les filles — naturellement — concourront à augmenter la famille. Voilà le point de départ de la débauche et de la dépravation.

Que peuvent procréer, dans le mariage, des êtres ainsi préparés? Quel amour peuvent-ils avoir pour leurs enfants? Quelle éducation surtout peuvent-ils leur donner? Admettons cependant que ces enfants aient conservé un fond de moralité, et que pendant un certain temps ils sauront respecter encore les auteurs de leurs jours et garder une certaine dignité; admettons même que quelques-uns resteront bons malgré tout. Qu'advient-il à la malheureuse jeune fille devenue mère? Quel sort est réservé à ce petit malheureux qui lui doit le jour?

C'est ici qu'apparaît la misère dans son plein: gêne, privations, souffrance patiente d'abord; exaltation, surexcitation, débordement d'invectives contre la société ensuite, et, finalement, abandon de soi-même, crime quelquefois, suicide — moral toujours — physique souvent. Tel est le couronnement.

Mais ce sont là plaintes exagérées! C'est du pessimisme à outrance! Ce tableau si sombre est par trop surchargé! Je voudrais pouvoir le reconnaître, si la réalité affreuse n'était là pour l'affirmer.

Certes, si la cause unique était celle que je viens de vous esquisser, le mal, quoi que terrible, serait moins grand et l'on pourrait lui trouver facilement un remède. Malheureusement, l'abâtissement, pour ne pas dire l'abrutissement d'une partie du genre humain a une autre source:

« Il y a dans le peuple une classe nom-breuse qui n'apprend rien ou presque rien, qui travaille beaucoup trop, qui a enfin l'exacte existence de la bête de somme. Ceux d'entre ceux-là qui accomplissent leur labeur avec régularité sont estimés au même titre qu'un bon bœuf de labour, ou qu'un cheval de trait courageux et docile; d'autres, qui ont la nature un peu moins domptable, emploient le germe de raison qui est forcément dans l'homme à satisfaire un penchant ou un goût particulier; rien ne les arrête, ils n'imaginent aucune considération, se satisfaire est leur seul but; pour y arriver, ils se servent, suivant leur caractère: de la ruse du renard ou de la cruauté du tigre, mais cela tout naturellement, sans songer; ce qu'ils sont, ils ne le savent pas; inférieurs à la brute comme sociabilité, parce que le germe de raison non cultivé s'est greffé sur les défauts, et les développant en a fait des vices.

« La société ne compte pas moralement les premiers et méprise profondément les seconds à son aise, c'est cependant son œuvre (1). » (A suivre.)

(1) Léonie ROUZADE. *Ci et ça, Ça et là*, p. 31.

LE CENTENAIRE DE 1789

LE CENTENAIRE MAÇONNIQUE

Histoire de la Révolution française

PROJET DE NECKER

(Suite)

Sixième : Admission de tous aux emplois ? Non. Refusé *expressément* pour l'armée. Le roi déclare de la manière la plus *expresse* qu'il veut *conserver* en entier, sans la moindre atteinte, l'institution de l'armée. C'est-à-dire que le roturier n'arrivera jamais aux grades, etc. Ainsi, le législateur pousse les choses à la violence, à la force, à l'armée, à l'épée. Et c'est ce moment qu'il prend pour briser la sienne... Qu'il appelle maintenant des soldats, qu'il en entoure maintenant l'Assemblée, qu'il les pousse vers Paris, c'est autant de défenseurs qu'il donne à la Révolution.

La veille du grand jour, à minuit, trois députés nobles, MM. d'Aiguillon, de Manon, de Montmorency, vinrent avertir le président des résultats du dernier conseil tenu le soir même à Versailles : « M. Necker s'appuiera pas de sa présence un projet contraire au sien, il n'ira pas à la séance, et sans doute il va partir. » La séance s'ouvrit à 10 heures ; Bailly put dire aux députés, et ceux-ci à bien d'autres, le grand secret de la journée. L'opinion eût pu se diviser, prendre le change, si l'on eût vu le ministre populaire siéger à côté du roi ; lui absent, le roi restait découvert, délaissé de l'opinion. La cour espérait faire son coup sous l'abri de Necker, à ses dépens ; elle ne lui a jamais pardonné de ne point s'être laissé abuser et déshonorer par elle.

Ce qui prouve que tout était su, c'est qu'à la sortie même du château, le roi trouva dans la foule un morne silence. L'affaire était éventée, la grande scène tant préparée n'avait plus d'effet.

Le misérable petit esprit d'insolence qui menait la cour avait fait imaginer de faire entrer les deux ordres supérieurs par devant, par la grande porte, les communes par derrière, de les tenir sous un hangar, moitié à la pluie.

Le Tiers, ainsi humilié, sali et mouillé, serait entré tête basse, pour recevoir sa leçon.

Personne pour introduire, porte fermée, le garde au dedans. Mirabeau, au président : « Monsieur, conduisez la nation au devant du roi ! » Le président frappe à la porte ; les gardes du corps, de dedans : « Tout à l'heure. » Le président : « Messieurs, où donc est le maître des cérémonies ? » Les gardes du corps : « Nous n'en savons rien. » « Eh bien ! partons ! allons-nous-en. » Enfin, le président parvient à faire venir le capitaine des gardes, qui s'en va chercher Brézé.

Les députés, entrant à la file, trouvent dans la salle le clergé et la noblesse qui, déjà en place et siégeant, semblent les attendre comme juges... Du reste, la salle est vide. Rien n'est plus triste que cette salle immense, d'où le peuple est exilé.

Le roi lut avec sa simplicité ordinaire, la harangue qu'on lui avait composée, ces paroles despotiques, si étranges dans sa bouche. Il en sentait peu la violence provocante, car il se montra surpris de l'aspect que présentait l'Assemblée. Les nobles ayant applaudi l'article qui consacrait les droits féodaux, des voix hautes et claires dirent : Paix, là !

Le roi, après un moment de silence et d'étonnement, finit par un mot grave, intolérable, qui jetait le gant à l'Assemblée, commençait la guerre : « Si vous m'abandonnez dans une si belle entreprise, je, je ferai le bien de mes peuples ; *seul, se me considérera comme leur véritable représentant.* »

Et enfin : « Je vous ordonne, Messieurs, de vous séparer *tout de suite*, et de vous rendre demain matin dans les chambres affectées à votre ordre, pour y reprendre vos séances. »

Le roi sortit, la noblesse et le clergé suivirent, les communes demeurèrent assises, tranquilles, en silence.

Le maître des cérémonies entre alors et d'une voix basse, dit au président : « Monsieur, vous avez entendu l'ordre du roi ? » Il répondit : « L'Assemblée s'est ajournée après la séance royale, je ne puis la séparer sans qu'elle en ait délibéré. » Puis, se tournant vers ses collègues voisins de lui : « Il me semble que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordre. »

Ce mot fut repris admirablement par Mirabeau ; il l'adressa au maître des cérémonies.

De sa voix forte, imposante, et dans une majesté terrible, il lui lança ces paroles : « Nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi ; et vous Monsieur, qui ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours... Allez dire à ceux qui envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes. »

Brézé fut déconcerté, attéré ; il sentit la royauté nouvelle, et, rendant à celle-ci ce que l'étiquette ordonnait pour l'autre, il sortit à reculons comme on faisait devant le roi.

La cour avait imaginé un autre moyen de renvoyer les communes, moyen brutal, employé jadis avec succès dans les Etats généraux, de faire simplement démeubler la salle, démolir l'amphithéâtre, l'estrade du roi. Des ouvriers entrent en effet ; mais, sur un mot du président, ils s'arrêtent, déposent leurs outils, contemplant avec admiration la majesté calme de l'Assemblée, deviennent des auditeurs attentifs et respectueux.

Un député proposa de discuter le lendemain les propositions du roi. Il ne fut pas écouté. Camus établit avec force et fit déclarer : Que la séance n'était qu'un acte ministériel, que l'Assemblée persistait dans ses arrêtés.

Le jeune Dauphinois Barnave : « Vous avez déclaré ce que vous êtes, vous n'avez pas besoin de ce que vous êtes. »

Le Breton Glesne : « Quoi donc ! le souverain parle en maître, quand il devrait consulter. » Pétion, Buzot, Garat, Grégoire, parlèrent aussi fortement. Et Sieyès, avec simplicité : « Messieurs, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier. »

L'Assemblée déclare ensuite, sur la proposition de Mirabeau, que ses membres étaient inviolables, quiconque mettait la main sur un député était traité, infamé et digne de mort.

Ce décret n'était pas inutile, les gardes du corps s'étaient formés en ligne devant la salle.

On croyait que soixante députés seraient enlevés dans la nuit.

La noblesse, son président en tête, alla tout droit remercier son sauveur, le comte d'Artois, puis Monsieur, qui fut prudent, et se garda bien d'être chez lui. Beaucoup allèrent voir la

17

L'ÉPREUVE

PAR

CHARLES DESLYS

(Suite)

— Quelle est cette lettre ? ajouta-t-il. Je l'ai prise tout à l'heure sur votre table... Elle est adressée à M^{me} d'Alméria... Je ne me suis pas permis de l'ouvrir...

— Ouvrez-la, répondit-elle après un silence, lisez-la...

VIV

Rosita s'était assise sur un quartier de roc. Elle attendait non dans l'attitude d'une coupable redoutant son arrêt, mais avec la calme fierté de l'innocence qui n'a rien à craindre, ni dans ce monde, ni même au-delà.

Jacques avait brisé le cachet. La lettre débutait ainsi :

« Ma mère,

« Ne vous reprochez rien, n'accusez que moi seule. Je ne saurais vivre autrement que j'ai vécu jusqu'à ce jour. Je suis trop foncièrement prodigue, et si je restais avec vous, la somme laissée par Sisto ne durerait pas assez longtemps. A peine vous suffirait-elle, moi n'étant plus là... Certes, je vous aime, ma mère, n'en doutez pas ! mais je ne saisis rien de la vie restreinte et, malgré mon bon vouloir, je ne vous serais qu'une charge, une dépense, un embarras... rien de plus... Ne m'en veuillez donc pas si je disparaîs... c'est par économie, par dévouement... Vous n'avez plus de fille !

« Ne me plaignez pas !... Dans notre situation présente, avec mon caractère, la mort seule m'offre un refuge... L'avenir n'a plus rien qui me tente... Hormis vous et mon frère, qui me tente... bas ne me regrettera. Ceux qui m'ont connue diront : « Elle était folle, elle aurait pu finir plus mal. » Un seul ami donnera peut-être une larme à ma mémoire... »

Jacques en arrivait à lire à haute voix. Il releva la tête et regarda celle qui l'écoutait en silence.

— Continuez, lui dit-elle en baissant les yeux.

Jacques poursuivit lentement, d'une voix plus émue :

« Il m'inspirait une confiante estime, peut-être un sentiment plus vif et plus tendre... Tout mon espoir était en lui. Il me trouvait trop riche hier, il me trouverait aujourd'hui trop pauvre et plus indigne encore de devenir la sœur de ses sœurs... Ah ! s'il m'avait aimée !... »

Jacques fit un mouvement. Elle se redressa pour fuir son approche et courant à l'abîme, elle voulut s'y précipiter.

Elle y tombait !... Mais il ne l'avait pas quittée des yeux, mais il avait deviné cet acte de désespoir, et, bondissant vers elle, il la saisit à la ceinture au moment même où le pied lui manquait.

Ce double élan les entraîna tous les deux. Heureusement il avait prévu la chute et de son bras resté libre, avec l'agilité d'un gymnaste, il se raccrocha vigoureusement à l'une des branches horizontales d'un caroubier.

Un premier instant, ils restèrent ainsi suspendus dans le vide.

reine, triomphante, rayonnante, qui, donnant la main à sa fille, portant le dauphin, leur dit : « Je le confie à la noblesse. »

Le roi ne partageait aucunement cette joie. Le silence du peuple, si nouveau pour lui, l'avait accablé. Quand Brézé vint lui apprendre que les députés du Tiers restaient en séance et lui demanda ses ordres, il se promena quelques minutes, et, du ton d'un homme ennuyé, dit enfin : « Eh bien ! qu'on les laisse. »

MICHELET.

PERSECUTIONS CATHOLIQUES

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

Suite. — (Voir les numéros 52 et suivants)

A cette vue le roi se sentit animé de colère et d'indignation ; il fit appeler devant lui le comte CORDOVA, et lui reprocha dans les termes les plus menaçants de s'être lié par un pacte diabolique avec une société en révolte ouverte contre les lois divines et humaines. Le comte, qui peut-être était effectivement franc-maçon, et qui se croyait perdu sans ressources, ne chercha pas à se justifier ; et, de retour chez lui, en proie au plus violent désespoir, il se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Les secrets ennemis qui avaient machiné sa disgrâce ne se contentèrent pas de ce succès. Ils renvoyèrent à Paris le diplôme, et le mirent sous les yeux du duc de VILLAHERMOSA, comme appartenant à son secrétaire d'ambassade, don LUIS CORDOVA. Le duc n'éprouvait pas une moindre aversion pour la Franc-Maçonnerie que le roi lui-même ; aussi mit-il don LUIS en état de prévention, et le retint-il prisonnier dans l'hôtel de l'Ambassade. Par bonheur, don Cordova avait quelques amis dévoués et il jouissait de la protection particulière de la duchesse. On représenta au duc que le diplôme ne s'appliquait pas absolument à don Luis Cordova ; qu'il y avait dans l'armée espagnole plusieurs officiers qui portaient les mêmes noms que ceux qui étaient inscrits sur ce titre maçonnique, et que rien n'empêchait dès lors qu'il appartint à un de

ses officiers. D'un autre côté on sonda le Vénérable de la *Clémentine-Amitié*, pour savoir s'il serait disposé à sauver don Cordova, même au prix d'un mensonge. Le Frère de MARCONNAY promit tout ce qu'on voulut. Bientôt il fut appelé chez le duc de la VILLAHERMOSA, qui parut le considérer avec horreur, et qui eut soin de se retrancher derrière un meuble, pour éviter son contact maudit.

Le duc lui fit représenter le diplôme, et lui demanda si c'était lui qui l'avait délivré et signé, et s'il reconnaissait la personne à laquelle ce titre avait été remis. Sur la réponse affirmative du Frère de Marconnay, on introduisit don Cordova. Le Frère de Marconnay déclara ne l'avoir jamais vu.

— « Croyez-vous aux saints Evangiles, lui dit alors le duc, et feriez-vous serment sur ce livre divin que vous n'avez pas remis le diplôme à don Luis Cordova que vous voyez devant vous ? »

Les termes dans lesquels était posée cette question permettait au Frère de Marconnay de jurer en toute sécurité de conscience, en usant d'une innocente restriction mentale ; aussi s'empressa-t-il de répondre :

— « Je crois aux saints Evangiles, et je jure sur ce livre divin que je n'ai pas remis le diplôme à la personne qui m'est présentée. »

Sur cette déclaration solennelle, don Luis fut remis en liberté. Dans la suite, il devint ambassadeur en Portugal, puis général des armées de Christine ; il est mort sur le champ de bataille.

(A suivre.)

INTOLÉRANCE CLÉRICALE

Une grave affaire vient de se passer à l'hôpital-hospice de Saint-Germain-en-Laye. Un prêtre a été imposé par une sœur à un soldat moribond. La Commission administrative s'est émue. Voici l'extrait du procès-verbal de la séance :

Sur la demande de la commission administrative de l'hôpital Saint-Germain-en-Laye, M. le docteur Clusan, major du 11^e chasseurs à cheval, intervient à la séance pour donner à la commission

les renseignements nécessaires sur un fait d'intolérance religieuse arrivé dans les salles militaires de l'hôpital.

Dans ces salles se trouvait un sous-officier du 33^e régiment d'infanterie, nommé Gatellier, atteint de tuberculose pulmonaire.

Le 1^{er} mars, un peu avant la visite du major, la sœur Angèle, jugeant ce sous-officier très malade prit sur elle d'envoyer chercher un prêtre pour le confesser et l'administrer ; l'aumônier étant souffrant fut remplacé dans cette circonstance par un des vicaires de la paroisse.

A l'arrivée du médecin-major, la sœur Angèle, chargée du service, le pria de vouloir bien changer l'ordre suivi habituellement dans sa visite, l'informant qu'un prêtre se trouvait alors dans la salle Cagny avec M. Gatellier.

Le médecin accéda à ce désir, persuadé que ce prêtre avait été demandé par le malade. Quel ne fut pas son étonnement lorsque avant d'entrer dans la salle, il vit la tante du malade venir vers lui tout émue, et lui dire combien son neveu était peiné d'avoir reçu la visite du prêtre, qu'il n'avait pas réclamée.

En entrant dans cette salle, il fut témoin de l'angoisse et du désespoir du malheureux phthisique chez qui, à force de soins et d'encouragements, il avait pu entretenir l'espoir de la guérison, pour adoucir, dans la mesure du possible, ses derniers moments. Frappé de ce changement, il interrogea le malade et ses voisins et apprit que, dans le but d'amener le moribond à se confesser, le prêtre avait cru devoir lui dire qu'il était très malade, et n'avait plus que peu de temps à vivre. Ces paroles sont celles textuellement répétées par M. le médecin-major, et à plusieurs de ses camarades, à différentes reprises dans la journée.

Indigné de ce fait, le médecin rendit compte à ses chefs et demanda immédiatement que la sœur Angèle fût retirée du service militaire.

Par ordre du général Rapp, sur la proposition de M. le médecin-major, la consigne suivante a été affichée dans les salles militaires :

Consigne.

« Les malades ont la liberté la plus absolue en matière de religion. Toute latitude est donnée à ceux qui voudront l'assistance du prêtre ; mais, dans ce cas, le sous-officier de planton devra toujours être prévenu et s'assurer que le malade y a donné son consentement. »

« Signé : Général RAPP. »

La commission remercie M. Clusan d'avoir bien voulu l'éclaircir sur le fait en question.

M. Clusan se retire.

La commission délibère ensuite sur la situation de la sœur Angèle, et décide que cette sœur ne sera employée dans aucun des services civils, et par suite, renvoyée immédiatement de l'hôpital, à moins toutefois que M. le médecin-major n'ait eu l'intention de ne l'exclure que temporairement de son service et qu'il consente à la reprendre.

Pour éviter que des faits semblables se produisent dans les services civils, la commission, à l'unanimité, vote l'ordre du jour suivant :

— Ah ! s'était-elle écriée, laissez-moi mourir !

Il avait répondu par ce cri du cœur :

— Non... Je t'aime !...

XV

On apprend la gymnastique à l'Ecole forestière de Nancy ; on y fait des hommes.

Depuis lors, la vie des bois et de la montagne avait fortement trempé Jacques Lecomte, au physique comme au moral. Leste et prompt, d'un pas sûr, il avait chassé le chamois jusque sur les plus hautes crêtes. Il ne connaissait pas le vertige. Il avait un cœur intrépide et des muscles d'acier.

Rosita, comme charmée par l'aveu qu'elle venait d'entendre, ne se débattait plus contre la main qui la retenait dans l'espace. Elle avait compris qu'un mouvement de sa part serait leur perte à tous deux. Elle aspirait maintenant au salut plus encore pour lui que pour elle-même. Elle ne voulait plus mourir.

D'un bras, Jacques se cramponnait à son point d'appui ; de l'autre, il la soulevait, aidé d'ailleurs par elle. Il parvint à l'asseoir

sur la branche. Une branche solide, heureusement, le tronc même de l'arbre.

Un second effort lui permit d'y prendre pied. Sa tête atteignait l'orifice de l'abîme. Il y avait là, dans la crevasse, comme un escalier de racines. Sa main gauche se ferma sur la plus forte. La droite ressaisit Rosita par la ceinture et l'envoya rouler plutôt qu'elle ne la déposa sur le revers gazonné de la combe. Il l'y rejoignit presque aussitôt. Toute cette scène n'avait pas duré plus d'une minute.

Rosita se relevait à peine avec un premier élan vers son sauveur. Il la rassura du geste, et tout palpitant encore du péril dont il venait de triompher, très ému, très pâle, superbe de passion, mais de calme et de loyauté chevaleresque :

— Je ne me rétracte pas ! dit-il. Vous m'avez arraché le secret de mon cœur. Je ne m'appartiens plus... je suis à vous, tout à vous, pour la vie.

Et, montrant le ciel qui se colorait des premiers rayons du jour, il ajouta :

— Pour l'éternité !...

— Pour l'éternité !... répéta-t-elle en jetant ses deux mains dans celles qu'il lui

tendait. Dieu nous regarde, Jacques... et je vous dois un aveu pareil au vôtre... moi aussi je vous aimais, je vous aime !...

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Un chaste et solennel baiser s'échangea. D'un même mouvement ils se retournèrent vers le soleil surgissant à l'horizon, comme pour le prendre à témoin de cet engagement sacré, de ces fiançailles de leurs deux âmes.

Puis, après un silence :

Et maintenant que nous sommes assurés l'un de l'autre, reprit-il en s'efforçant d'être grave, jetons un regard confiant vers l'avenir... Quand notre union pourra-t-elle se réaliser ? Je l'ignore... Nous ne dirons rien à votre mère... Il faut que j'aie d'abord parlé à la mienne...

— Et que je sois digne d'être sa fille, l'interrompit-elle. Dispensez-vous de toute explication... j'ai compris... J'accepte, je réclame l'épreuve... et compte en sortir à mon honneur !... Plus un mot !... le secret... Votre bras !... Tant d'émotion... tant de joie... je me sens défaillir...

(A suivre.)

« Un aumônier étant spécialement attaché au service de l'hôpital, aucun autre prêtre, ne pourra pénétrer dans les salles de malades, sans une autorisation de l'administrateur du service. »

Ces décisions sont excellentes, mais elles resteront lettres mortes tant qu'il restera une seule nonne dans nos hôpitaux.

BIBLIOGRAPHIE

Une suite d'articles dont la variété et l'intérêt composent un ensemble de lectures fort attrayantes sont contenues dans la 72^e livraison de la **Grande Encyclopédie**. Nous signalons des travaux géographiques sur les deux *Arménie* et sur l'*Arménie*, une monographie sur les *Armes*, où l'on trouvera les détails les plus complets sur leur histoire, leur fabrication, leur commerce, la législation à laquelle elles sont soumises, etc.; — plusieurs biographies intéressantes, parmi lesquelles celle du fameux comédien *Arnal*, etc., etc.

Prix de la livraison, 1 fr.; du volume broché, 25 fr. Reliure, 5 fr. en plus.

H. LAMIRAULT et C^o, 61, rue de Rennes, à Paris.

LE PANTHÉON DU MÉRITE

Revue biographique et photographique bimensuelle, publiée sous la direction de MM. J. CHAPELOT et H. ISSANCHOU. Bureau : Paris, rue Guy-de-Labrosse : Bordeaux, rue Malbec, 91.

SOMMAIRE DU N° 5 :

Biographies : Emile Flourens, par L.-P. Saugon. — Gustave Ludovic Salavy, par Elie Anthos. — Le mariage d'Oscar, par Étienne Daniel. — Petite histoire sur le ponce de l'année 1886, par J. Chapelot. — Epigramme, par Eugène Longuet. — Dictionnaire français condensé par J. Chapelot. — Rondeau, par Yan'd'Argent. — Le style de M. le Maire, par X. — Petite correspondance. — Recettes utiles. — Bulletin bibliographique. — La guerre. — La Gerbe (extrait du bulletin de février 1887).

LA REVUE MODERNE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

SOMMAIRE DU N° 39 :

L'Égypte d'hier et l'Égypte d'aujourd'hui, par A. Vingtrinier. — L'hôte des Quadvliet, par C. Lemonnier. — Lune d'orage, par Rollinat. — Le cimetière du diable, par Octavio Picon. — Les poèmes de la Chair, par Martial Teneo. — Mélodie, par Faramond. — Un mari qui ne bat pas sa femme, par Charles Buet. — Le phonophage, par Leo Trezenik. — Sonnets héroïques, par Boy. — Le cabaret de Goulatrombra, par Taylor. — Les féminites, par Rougier. — Marches funèbres, par Balluzy. — Echos modernes, par Bernier. — Latané Mistral, par Charlemont. — Chronique théâtrale. — Le mois. — La mode.

L'Irréligion de l'avenir, étude de sociologie par M. GUYAU. — Librairie Félix ALCAN, Paris, 1887. Un volume in-8, 7 fr. 50.

M. Guyau vient de faire paraître, sous le titre *L'Irréligion de l'avenir*, un remarquable ouvrage où toutes les questions relatives au grand problème religieux, envisagé dans le passé et l'avenir, sont traitées avec une très grande hauteur de vue et une complète indépendance d'esprit.

L'auteur étudie d'abord la genèse des religions dans les sociétés primitives; il en vient ensuite à la dissolution des religions dans les sociétés actuelles et enfin, jetant un coup d'œil hardi sur les temps futurs, il indique, d'après les données que lui fournit l'histoire des religions, ce qui subsistera de celles-ci dans la vie sociale des générations à venir.

Nous ne saurions trop vivement recommander la lecture de cet ouvrage, qu'anime un grand souffle libéral et démocratique.

Ouvrages recommandés

Almanach populaire du Franc-Maçon : 50 centimes.

Souvenirs d'Antan, par Fonsérane. — Un beau volume, 3 francs.

Envoi franco contre mandat-poste à M. Gustave Honoré, rue Ferrandière, 52.

La Séparation de l'Eglise et de l'État. Discours prononcé par M. Auguste Dide, sénateur, au Convent maçonnique de 1886, prix : 25 centimes.

Dépôt : rue Cadet, 16, à Paris, au Grand-Orient de France.

Petit recueil de maximes morales, anciennes et modernes, précédé des principes de 1789, expliqués, à l'usage des écoles primaires, par M. A.-J. Gigon, ancien élève de l'Ecole polytechnique; prix : 60 centimes.

S'adresser à M. Cauvière, à Fayence (Var); aux concierges du Grand-Orient de France, rue Cadet, 16, et du Suprême-Conseil, rue Rochecouart, 42, à Paris.

Envoi contre mandat-poste, à M. Gustave Honoré, rue Ferrandière, 52, port en plus.

JOURNAUX RECOMMANDÉS

L'Etoile des Charentes, hebdomadaire, 12, place de la Gendarmerie. — Un an..... 6 fr.

Le Réveil de l'Ain, quotidien, 28, rue des Halles, Bourg. — Un an..... 25 fr.

Le Courrier de Lyon, quotidien, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Un an..... 40 fr.

La Tribune, quotidien, 34, rue Tupin, Lyon. — Un an..... 18 fr.

Le Panthéon du Mérite, revue bimensuelle, 91, rue Malbec, Bordeaux. — Un an. 6 fr.

La Tribune des Peuples, 17, rue de Loos, Paris, revue mensuelle. — Un an..... 5 fr.

Le Progrès Tunisien, hebdomadaire, 25, rue de la Commission, Tunis. — Un an..... 8 fr.

NOS PRIMES

Désireux d'être utiles à nos lecteurs, et reconnaissant de la sympathie qu'ils nous ont témoigné, nous sommes heureux de pouvoir leur offrir des primes aussi agréables qu'utiles avec une notable réduction de prix.

Indépendamment des *Souvenirs d'Antan* que nous réservons à nos abonnés avec une remise de 50 %, nous offrons à tous nos lecteurs le *Panthéon du Mérite* et le *Petit Journal de la Santé* avec une remise de plus de 30 %.

Par suite d'un traité passé à Paris avec la direction du *Petit Journal de la Santé*, nous avons acquis le privilège d'offrir à tous nos lecteurs un abonnement d'un an à ce journal moyennant la somme de 3 fr. 50.

Le *Petit Journal de la Santé*, qui compte parmi ses collaborateurs Camille Flammarion, Louis Figuier, Félix Hément, Henri de Parville, Dr Decaisne, W. de Fonvielle, Dr Brémont, Dr Monin, Mallat de Bassilan, Dr Hector Georges, Dr Marc, etc., et autres célébrités de la presse scientifique, est reconnu par nos principales Sociétés d'instruction populaire comme le meilleur organe de vulgarisation des sciences médicales et naturelles.

Les abonnés ont droit aux consultations gratuites qui leur sont données par d'éminents praticiens de Paris.

Grâce à son organisation toute spéciale et à son bon marché excessif, le *Petit Journal de la Santé* occupe aujourd'hui la première place parmi les publications populaires.

Nous sommes heureux d'avoir pu obtenir pour nos lecteurs des conditions aussi modiques et nous espérons que tous profiteront de cette faveur exceptionnelle dont leur santé bénéficiera certainement.

Le *Petit Journal de la Santé* paraît tout les dimanches et sera envoyé sous bande imprimée à

ceux de nos lecteurs, qui verseront dans nos bureaux 3 fr. 50, montant de l'abonnement d'un an.

Un numéro spécimen est envoyé GRATIS.

Par suite d'un traité passé avec l'administration du *Panthéon du Mérite*, nous pouvons offrir à tous nos lecteurs un abonnement d'un an à cette revue, moyennant la somme de 4 francs.

Le *Panthéon du Mérite*, revue biographique et littéraire, illustrée en photographie et en gravure galvanoplastique, est une des plus charmantes publications de notre époque. Il publie tous les quinze jours de très intéressantes biographies de personnages politiques, scientifiques, artistiques et littéraires.

La partie littéraire est rendue amusante et gaie par la plume de J. CHAPELOT, le spirituel autant que populaire auteur des *Contes Balzatois*, ouvrage humoristique, dont toute la presse a rendu compte dans des termes les plus élogieux. — Voici ce que disait dernièrement un journal Parisien — *Les Echos de Paris et de la Province* — en parlant du *Panthéon du Mérite* :

« Nous nous faisons un devoir de publier le sommaire du *Panthéon du Mérite*, dirigé par MM. J. Chapelot et H. Issanchou. On pourra se rendre compte de la finesse et de l'esprit de cette revue par le *Nouveau Dictionnaire condensé*, de J. Chapelot, où chaque article est un chef-d'œuvre. »

Le *Panthéon du Mérite* sera servi à ceux de nos lecteurs qui verseront dans nos bureaux 4 francs, montant de l'abonnement au 1^{er} volume (1887).

Par suite d'un traité spécial avec l'auteur des *Souvenirs d'Antan* l'Administration du Franc-Maçon est heureuse de pouvoir offrir à tous les abonnés du journal le volume de M. Fonsérane au prix modique de 1 fr. 50.

L'ouvrage se vend en librairie 3 francs. Nos lecteurs nous sauront gré de leur fournir une occasion unique de se procurer à bon marché cette charmante étude que nous avons déjà eu l'occasion de présenter à nos lecteurs.

PETITE CORRESPONDANCE

J.-B. — Lille. — Impossible de publier maintenant votre note sur la conférence Trollet. Regrettons vivement.

D. R. — Bagnols. — C'est le résultat d'une erreur qui ne se renouvellera pas.

Le *Sirop Vial de Vaise*, contre les irritations, guérit très rapidement les *rhumas*, *bronchites*, *catarrhes*, *coqueluches*. Demandez à ceux qui en ont essayé. 3 fr. dans toutes les pharmacies. Se méfier des contrefaçons.

Avis aux Maçons

A vendre en tout ou par partie, 450 ouvrages environ, 500 volumes par les auteurs maçonniques les plus célèbres des XVIII^e et XIX^e siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue.

H. LAMIRAULT & C^{ie}
Éditeurs

PARIS
61, Rue de Rennes, 61

LA

GRANDE ENCYCLOPÉDIE
INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Bartholot, sénateur, membre de l'Institut; Martwig Deronbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Broyens, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; G. Goussier, membre de l'Institut; Dr L. Nodding, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; M. Lœuven, examinateur à l'École polytechnique; H. Lévassour, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; H. Rostaing, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES NOIRS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8°
colombier de 1.200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison 1 franc	Payables à raison de 10 francs par mois	Chaque volume broché 25 francs
-----------------------------	--	-----------------------------------

LA PRINCIPALE

51, Rue de Chartres, 51
LYON

Bureau spécial pour l'Achat et la Vente
DES IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

Directeur : M. LOUIS

DÉFENSEUR AU TRIBUNAL DE COMMERCE

A VENDRE

Cabinet de physique d'amateur, en totalité ou en partie. On démontre les tours.
Chez M. REYNIER, Grande-Côte, 59, Lyon.

G. SANGES, Représentant du Commerce

TRIPOLI (Barbarie)

cherche une Maison à représentation pour les dorures
foulards et articles du Levant. Bonnes références.

VIE DE FAMILLE Soins particuliers, aux meilleures conditions, offerte à des jeunes gens français ou étrangers, de 9 à 16 ans environ, qui suivraient ou non les cours du lycée et pourraient prendre des leçons à domicile, chez M. H. de Sabatier-Plantier..., professeur, propagateur des fêtes d'enfants, rue Plotine, 1, Nîmes (Gard).

L'Administrateur-Gérant : J. REYNIER

Lyon. — Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52.

GUERISON

RAPIDE ET SANS FRAIS

M. SOLÈME, membre Corr. de la Société de Médecine au MANS (Sarthe), envoie à tout malade qui la demande, et cela dans un but humanitaire, sa méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. —

Maladies contagieuses, Echauffements, etc. Vices du sang, Dartres, **Eczémas**, Démangeaisons, Plaies des jambes, Hémorroïdes, **Asthme**, **Toux**, **Catarrhes**, **Bronchites**. 16



VIN DE RAISINS SECS

Envoi gratis méthode détaillée es prix-courants des matières première, pour le fabriquer soi-même, sans frais d'ustensiles, ainsi que : Cidre, Bière, Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, 50 % économie.

Ecrire à **BRIATTE et Cie**, négociants à **Prémont** (Aisne) 15 c. pour envoi franco.

Association syndicale des Typographes

Imprimerie Nouvelle
52, Rue Ferrandière, 52
LYON

Journaux imprimés à l'Imprimerie Nouvelle
La Tribune, journal quotidien grand format; L'Indépendant du Rhône; Le Franc-Maçon; Les Petites Affiches Lyonnaises; L'Accord Parfait; L'Indépendance; Le Lien

Maison de confiance fondée en 1851

ACHAUME FILS

Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardèche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône. Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.

Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.

Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 jours; au comptant 2 % d'escompte.

Huiles et Savons

BOY PASCAL

à SALON (Bouches-du-Rhône)

La maison BOY-PASCAL, de Salon, se recommande par la bonne qualité de ses huiles d'olives et par leurs prix modérés, ainsi que par ses savons des meilleures marques.

La maison BOY-PASCAL demande un représentant dans chaque localité, situations avantageuse.

BULLETIN D'ABONNEMENT

AU JOURNAL

LE « FRANC-MAÇON »

ABONNEMENTS : Six mois..... 4 fr. 50. — Un an..... 6 fr. — Etranger (union postale). Un an..... 8 fr.

Je soussigné..... demeurant à.....

par..... département.....

déclare m'abonner pour..... au journal le *Franc-Maçon*